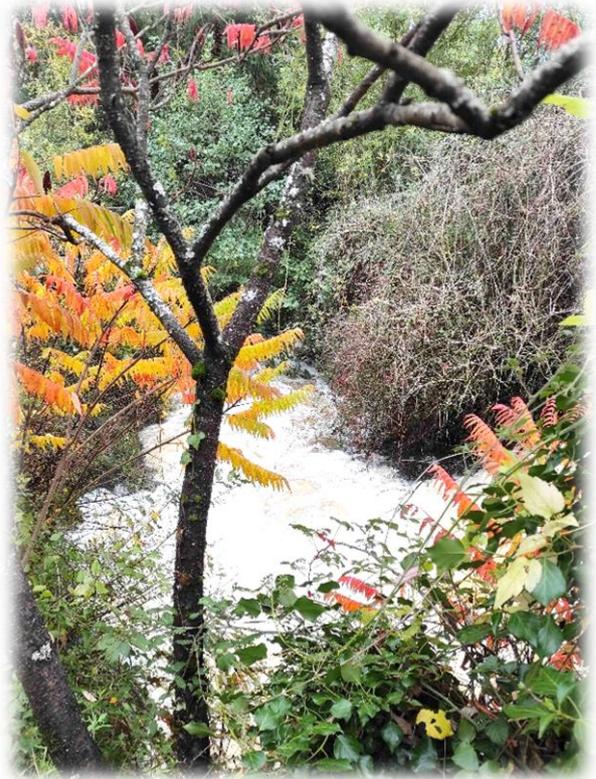
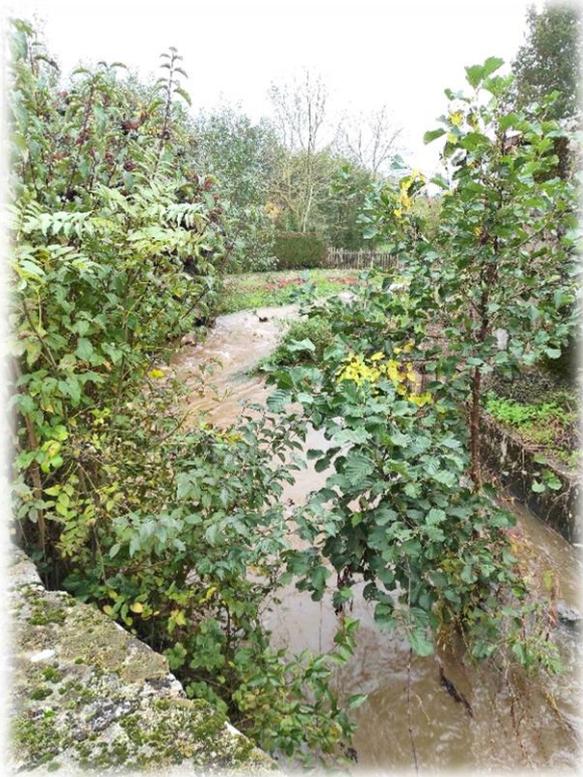


Bulletín Municipal

2023 n° 52





Stéphane Philippe Gaudin
Créateur d'images PARTHENAY

photo prise par drone le 14 juillet 2023

MOT DU MAIRE

Adillysiennes, Adillysiens,

L'année 2023 se trouve être l'année de mi-mandat, l'année, dit-on, des premières réalisations. Nous avons obtenu l'aide de l'Etat et du Département pour la réalisation de quatre réserves incendies, Les Vaux, Horbessouse, La Giroirière et La Perchée seront ainsi protégés.

Je profite de ce mot pour remercier très sincèrement les propriétaires qui, gracieusement, mettent à disposition de la commune l'espace nécessaire à la réalisation de ces installations.

Notre trésorerie nous a permis quelques investissements.

Nous avons changé le piano de cuisson de la salle communale, le précédent datant de 1982, et posé à l'arrière des plaques inox protégeant ainsi le mur de briques.

Nous avons changé le chauffage du même âge et en partie en panne, et installé des rideaux occultants sur les portes vitrées et fenêtres de la façade.

Le nouvel aménagement de l'atelier communal, qui a consisté à démolir le bureau pour le reconstruire plus au fond, permet aujourd'hui de mettre notre véhicule à l'abri et en sécurité.

Nous avons installé des jeux pour enfants, cabane, balance, jeu sur ressorts et table de ping-pong sur l'espace public, à côté des tables de pique-nique et de la boîte à livres.

Le projet important pour les deux années qui viennent, qui figurait au premier plan sur notre profession de foi de 2020, est de changer la toiture amiantée de notre salle communale en y intégrant, ou pas, du photovoltaïque.

Avec l'aide d'ID79 et du SIEDS pour l'ingénierie, nous pouvons espérer que naisse un projet intégrant économie d'énergie et production énergétique, l'intervention financière de l'Etat jusqu'ici refusée restant indispensable.

Comme prévu, nous avons recruté en ce début d'année un nouvel agent technique, Gilles Marolleau. Après deux contrats de six mois à 21h par semaine, nous avons décidé de le reconduire pour un contrat d'un an à 28h par semaine.

Un projet de parc éolien porté par la Sté Valéco sur Adilly, St Germain et Amailloux, que nous avons dénommé « la Coussotte », est à l'étude.

Les trois communes ont souhaité être accompagnées par le SIEDS et sa filiale 3D Energie afin de nourrir leur réflexion. Soyez assurés que la communication sur l'avancée de ce projet vous sera régulière car elle est jugée primordiale par votre conseil municipal. Un document de 4 pages accompagne notre bulletin afin de vous transmettre les premières informations.

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Le personnel et le conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024.

Prenez soin de vous.

Ludovic Hérault.

Salle des fêtes

Le piano datant de la construction de la salle des fêtes en 1982 a été remplacé, il a été acheté chez Ouest Occasion de Parthenay.

La plaque inox a quant à elle été réalisée par l'entreprise locale La Ferronnerie Parthenaisienne.



Voici les **tarifs** de location de la **salle des fêtes** pour l'année 2024, ils n'ont pas été modifiés :

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Réunion ou vin d'honneur	85 €	145 €
Repas ou Concours de cartes 1 ^{er} jour de location	150 €	220 €
2 ^{ème} jour de location	105 €	115 €
Caution	200 €	400 €
Micro	30 €	
Percolateur	15 €	
Nettoyage du sol	80 €	

Infos

La municipalité met à votre disposition des pierres de granit récupérées lors du réaménagement du bourg. Vous pouvez également venir chercher des copeaux de broyage dans les tas non couverts près de l'atelier municipal. Dans les deux cas, merci de vous faire connaître avant de vous servir.



D'autre part, nous vous rappelons que les lignes téléphoniques vont être utilisées pour la mise en place de la fibre. Vous retrouverez à la page suivante le flyer déjà paru dans le précédent bulletin.

Les marcheurs du mardi

Depuis le 26 septembre un groupe d'une dizaine d'habitants se retrouvent tous les mardis matins à 9h00 sur la place de l'église, pour marcher et sillonner ensemble les différents parcours de randonnées autour du village.

Cette activité avait déjà existé mais s'était arrêtée ces dernières années, elle permet la rencontre, de tisser du lien, d'échanger et de nous entretenir physiquement.

Ce groupe n'est pas fermé, si vous le souhaitez, venez nous rejoindre, il n'y a aucune contrainte, chacun vient comme il est et marche à son rythme.



groupe réduit le jour de la photo

La fibre arrive chez vous préparez le terrain !



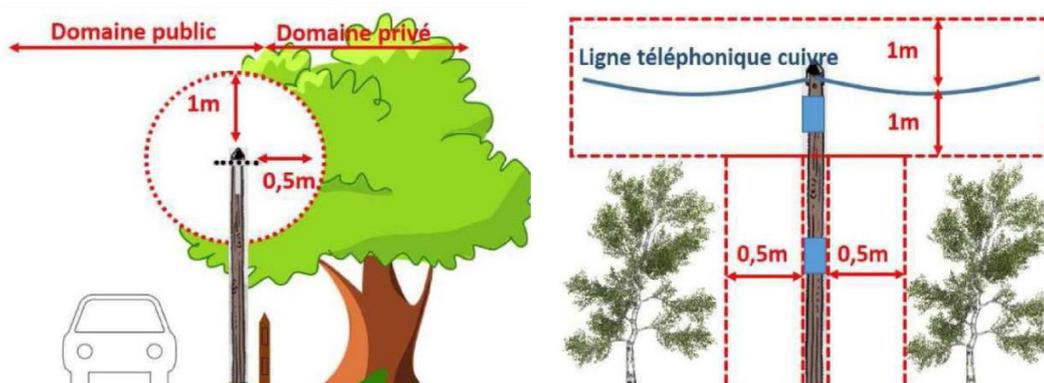
Le Très Haut Débit arrive prochainement dans la Gâtine et l'ensemble des logements est destiné à être éligible au raccordement à la fibre optique.

Pour que les travaux de tirage des câbles puissent se faire rapidement, un élagage peut être nécessaire et cette démarche vous incombe.

En effet, le déploiement de la fibre optique nécessite une intervention sur les lignes aériennes existantes (poteaux téléphoniques...) et un élagage de la végétation doit être effectué en amont par les propriétaires.

Pour ne pas bloquer votre accès à la fibre, l'élagage doit respecter une distance minimale d'un mètre en hauteur et de 50 cm en largeur de part et d'autre du poteau et des câbles.

En cas d'obstruction le déploiement de la fibre sera bloqué et les logements ne pourront pas faire l'objet de raccordement.



Expo vitraux

En parallèle de son exposition sur le vitrail, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap) de Parthenay-Gâtine a fait voyager, de village en village, des photographies sur les vitraux des églises de notre territoire. En avril dernier, Adilly a accueilli ces cubes de couleur.



Ateliers numériques

En 2023, les services informatiques de la CCPG ont proposé 2 ateliers numériques. Plusieurs personnes se sont portées volontaires, elles étaient entourées de Frédéric Coliaux, conseiller numérique de France Services.

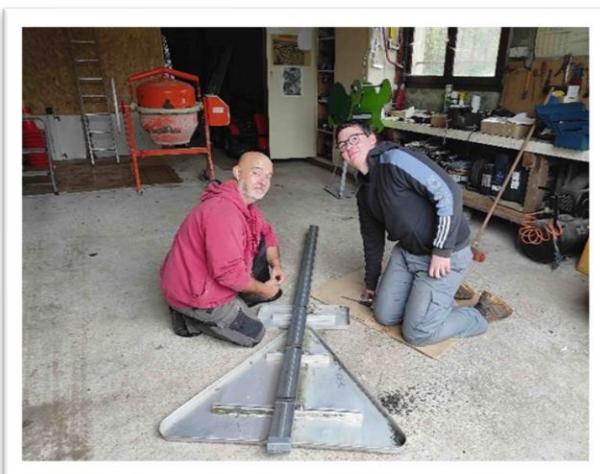
Une belle initiative de la CCPG.



Opération argent de poche pour les jeunes

Le principe ne change pas, les jeunes entre 16 ans et 18 ans moins un jour peuvent se familiariser au monde du travail. Ainsi Simon a repris du service pour la dernière fois et Manon poursuit ce qu'elle a commencé l'an dernier.

Aux vacances de la Toussaint, Corinne et Gilles ont accueilli pour leur première fois Auranne et Axel. Une aide non négligeable appréciée de tous.



France Alzheimer 79

Partie de Couture d'Argenson le 1^{er} septembre pour rejoindre Bouillé-Loretz le 11, la marche organisée par France Alzheimer 79, a fait étape à Adilly le 07 septembre.



Le but de cette association, par la traversée des Deux-Sèvres, est de se faire connaître, elle qui a pour objectif de former les familles et les aidants, pour comprendre et accompagner les malades.

A l'occasion de son passage en notre commune, avec l'accord de mon conseil municipal, j'ai signé la charte « Alzheimer ville aidante » prenant ainsi l'engagement de mettre autant que faire se peut, à disposition, gracieusement, la salle communale et de publier dans notre bulletin de fin d'année toute information que l'association souhaite apporter à la population.



Après le dîner confectionné par le staff de l'association, une « fan zone » s'est constituée pour le match France-Nouvelle Zélande de rugby.

Le lendemain à 9h le départ était donné pour rejoindre la ville étape suivante, Amailloux. Certains d'entre eux estimant que ce n'était pas, et de loin, la plus longue ni la plus fatigante.

Grâce à des flyers distribués dans les boîtes aux lettres, vous étiez invités, qui à marcher avec eux, qui à dîner à la salle communale en leur compagnie, pour des prix somme toute abordables. Il est regrettable que seul deux élus et leurs conjoints aient participé au repas et que seul deux élus les aient accompagnés pour la marche du lendemain matin.

Cette association peut être un soutien moral fort lorsque la maladie s'installe dans un foyer, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec elle. Plusieurs dépliants d'information sont à disposition à la mairie.

Journée Citoyenne

Cette année, la météo pluvieuse nous a obligés à faire la collecte en deux fois.

La première date programmée le 11 mars a été annulée par M. Le Maire et reportée au samedi suivant.

Quelques habitants se sont malgré tout présentés le premier week-end et ont décidé de quand même faire la collecte des déchets sur l'un des secteurs de ramassage. Un deuxième groupe de personnes a finalisé une semaine plus tard, alors que la météo n'était pas davantage favorable.



Moins nombreux qu'il y a deux ans, nous espérons que la météo sera plus clémente en 2025 et que les Adillysiens seront de nouveau présents en grand nombre.

Nous remercions tous les courageux et vaillants participants qui ont bravé les éléments pour permettre que notre village offre une image de propreté.

Festival Ah ? La mare où l'on se mire

Vendredi 12 mai 2023

Le spectacle liant musique et cirque initialement prévu, s'intitulant « Mange la vie avec les doigts », a été annulé la veille du spectacle, un des artistes de la troupe La Boca Abierta étant malade. Les organisateurs du festival Ah ? ont vite réagi et Norbert a assuré avec brio le remplacement.

D'abord installés en extérieur où le ciel était plutôt ensoleillé et peu menaçant, le public ainsi que Norbert ont dû se réfugier à l'intérieur de la salle communale ! Le spectacle a pu reprendre et nous avons tous adhéré à cette version « opéra » de l'histoire du vilain petit canard.

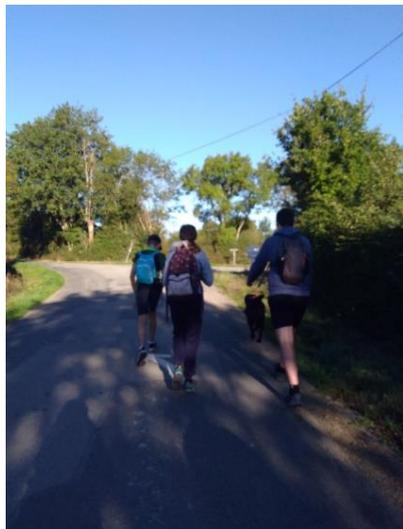




La Commission Jeunesse d'Adilly

Une des membres de la Commission Jeunes, qui maîtrise le graphisme, nous a proposé plusieurs idées de logo, nous avons choisi celui-ci-dessus.

Notre gros projet de l'année a été le projet Balisage des randonnées. Il y a environ deux ans, nous avons étudié la carte de la commune afin de déterminer les parcours de randonnées pédestres. Un dimanche matin, nous nous sommes divisés en plusieurs groupes pour faire les repérages des chemins. Puis nous nous sommes retrouvés afin de parler des points positifs et négatifs, tout en mangeant ensemble à la salle des fêtes.



L'étape suivante a été de construire les flèches du balisage avec l'aide de deux habitants du village. Afin d'identifier les chemins, les jeunes ont peint les flèches de couleurs différentes, en reprenant la charte des couleurs de la Boîte à livres.



Pour terminer, nous avons installé les flèches des différents parcours pour finaliser le balisage.

M. le Maire a fabriqué un tableau, qui a été installé par notre agent communal sous le porche des toilettes publiques. Sur celui-ci il y a la carte de la commune avec les tracés des sept parcours, ainsi qu'un dépliant sur l'histoire de notre commune et les topos des randonnées.



Au mois de Novembre, lors de la journée citoyenne organisée par la Commission Jeunesse et Citoyenneté de la CCPG, nous avons présenté ce projet. C'est avec fierté que pour la deuxième année consécutive, nous nous sommes vu décerner un César pour la valorisation de notre territoire. Ce César nous a été remis par le Président de le CCPG Mr Jean-Michel Prieur.



Nous tenons à remercier les adultes qui nous ont accompagnés : Christine, Ludovic, Philippe et Denis.

La Commission Jeunesse

Comité des fêtes de La Bie



Le Comité des fêtes de la Bie, qui chaque année organise les festivités du 14 juillet, regroupe les communes d'Adilly, Fénerly et St Germain de Longue-Chaume. En cette année 2023, c'est sur l'espace Raymond Julliot d'Adilly que s'est déroulée la manifestation.

Avant le traditionnel apéritif, l'ensemble des 210 personnes présentes s'est rassemblé sur le stade afin de poser pour la postérité, le drone du photographe Philippe Gaudin assurant la prise de vue.



Le repas confectionné par le restaurant « le Coup de fourchette » de St Germain se composait de wraps de saumon, cakes aux courgettes et chèvre, de mini quiches pour accompagner l'apéro fort apprécié des convives mais dont la recette reste secrète ! Le jambon braisé sauce au porto avec son gratin dauphinois s'ensuivait, précédant l'assiette de fromages et la tarte aux pommes.

Dispersé à différents endroits, sous les tivolis, dans la salle pour les plus anciens, à l'ombre des arbres pour d'autres, le repas semble avoir satisfait et rassasié les convives.

L'après-midi s'est déroulé dans la tradition, structures gonflables pour les petits et les grands, concours de pétanque et pour la première fois, parties de boules en bois.

La soirée s'est terminée par un apéritif et le traditionnel barbecue, animé par le groupe local les « BLACK SHEEP » avant que ne soit tiré le feu d'artifice ponctuant ainsi cette journée de fête nationale.

Le Club des Amis



Le Club des Amis d'Adilly compte 16 adhérents.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 5 janvier 2023 suivie de la galette des rois.

Le bureau se compose ainsi :

Président : **Michel BATONNEAU**

Vice-président : **Louis-Marie LUMINEAU**

Secrétaire : **Raymond GAILLARD**

Trésorière : **Viviane BATONNEAU**

Bilan 2023

16 février : tourtisseries

30 mars : repas jambon à l'os
(13 personnes)

6 juillet : repas cassoulet
(15 personnes)

9 novembre : pot au feu
(14 personnes)

21 décembre : bûche de Noël

A venir

4 janvier 2024

Assemblée générale
avec la galette des rois

**Avis à ceux qui voudraient
venir nous rejoindre,
ils seront les bienvenus.**

Association Intercommunale Sport et Loisirs

Adilly, Amailloux, Fénerly, St Germain de Longue Chaume

D'année en année, depuis 6 ans, notre groupe voit son effectif augmenter, nous voilà une trentaine à la rentrée de septembre 2023 !

Il faut dire que l'ambiance y est pour beaucoup... Les séances sont dynamiques et joyeuses, sous la houlette de Morgan Richard, fidèle au poste pour la 5^{ème} année. Nous suivons des cours très variés, jeux de ballons, équilibre, renforcement musculaire, jeux de mémoire, étirements, relaxation, et l'effort favorise l'entraide, la convivialité et la bonne humeur ! Chacun travaille à la mesure de ses capacités, tout le monde y trouve son compte, et cela contribue à la prospérité de l'association.

Les 31 séances, hors vacances scolaires, ont lieu tous les vendredis, de 9h30 à 10h30, dans les salles des fêtes de Saint Germain de Longue Chaume et Adilly, les salles de Fénerly et Amailloux étant trop exigües. Certains sportifs viennent aussi de Saint Aubin le Cloud, Châtillon sur Thouet ou Parthenay.



Nous remercions les 4 communes de l'association pour les subventions qui nous sont accordées ainsi que pour le prêt des salles. Cela permet de conserver une adhésion à 70€ pour l'année.

Des investissements en matériel sont prévus pour l'année 2023-2024, élastiques, ballons et bâtons. La nouveauté : un placard dans la salle de St Germain et un coffre dans celle d'Adilly permettent leur rangement et évitent à Morgan leur transport.

Le nouveau bureau se compose ainsi : Président, Jean-Michel Lumineau, Trésorière, Monique Marilleau, Secrétaire, Sylviane Hérault, Secrétaire adjointe, Corinne Langot, Membres, Marie-Jeanne Lumineau, Evelyne Mimeau, Geneviève Lhériveau et Yvette Seychelles.

La Bie qui chante

C'est toujours avec le même plaisir que nous nous retrouvons le lundi soir de 20h30 à 22h à Saint Germain de longue Chaume, dans la salle mise à notre disposition par la commune. Salle confortable bien aménagée pour nos voix.

Notre groupe s'est enrichi de 3 choristes hommes et 1 femme, nous leur souhaitons la bienvenue et bien entendu nous accueillerons avec plaisir ceux qui veulent nous rejoindre.

Comme chaque année quelques représentations sont en projet, nous vous en ferons part au fur et à mesure.

Nous remercions le public et les communes d'Amailloux, Adilly, Fénerly et Saint Germain de longue Chaume de leurs soutiens et nous vous attendons lors de nos manifestations.

La présidente, Monique Marilleau, tél : 06 06 48 36 57





**AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES
ADILLY – CLESSE – FENERY – ST GERMAIN
(Siège social : mairie de CLESSE 79350)**

Donner son sang : un geste simple

Voici les dates des **collectes 2024**

organisées de 16 h à 19 h :

Mardi 20 février 2024 St Germain L Ch

Judi 16 mai 2024 à Clessé

Mercredi 17 juillet 2024 à Clessé

Judi 19 septembre 2024 à Clessé



Nous vous rappelons qu'un homme peut donner son sang 6 fois par an et une femme 4 fois, en respectant un délai de 8 semaines entre chaque don. En plasma, 15 jours suffisent entre 2 dons.

Les activités reprennent normalement et le 4 novembre dernier nous avons organisé un concours de belote avec 66 doublettes. Merci pour ces encouragements !

Nous en avons profité pour récompenser Jean-Pierre Grellier, trésorier de l'amicale depuis 14 ans. Il a décidé de laisser la main et c'est Jacky Ingremeau qui prend le relais. Un grand merci à tous les deux !



La demande en plasma reste aussi très forte.

Contactez Jean-Claude GINGREAU

au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53

ou jean-claude.gingreau@orange.fr

Nous avons besoin de vous : rejoignez-nous !

Pour tout autre renseignement vous pouvez aussi joindre notre président Christian SOULARD au 05.49.72.11.30 ou par mail :

christiansoulard79@sfr.fr



CUMA

La CUMA d'Adilly regroupe toujours environ une quarantaine d'adhérents.

Le bureau reste inchangé :

Mr AUDEBRAND Richard	Co-Président
Mr VOUHE Corentin	Co-Président
Mr LUMINEAU Fabien	Trésorier
Mr LUMINEAU Yohann	Secrétaire

En 2023, la CUMA a renouvelé le pulvérisateur. Cet appareil est équipé de coupure de tronçons. L'objectif de la coupure de tronçons par GPS est de conserver la qualité de la pulvérisation. Cette coupure va permettre d'éviter les manques ou les surdosages.



Ce dispositif permet de gérer automatiquement la coupure des tronçons basés sur le GPS. Ce système permet d'ouvrir et de fermer chaque tronçon du pulvérisateur. Avec ce système, nous gagnons en précision et aussi en confort de conduite à ne pas négliger, surtout avec les plages de traitement qui sont souvent réduites avec la météo.

Les principales activités réalisées en 2023 sont :

Faucheuses	315 ha
Enrubanneuse	2060 bottes
Bennes	9420 kms
Plateaux à paille	15180 kms
Round baller	7470 bottes
Tracteur	500 heures
Pulvérisateur	1130 ha

Les agriculteurs.



LA BIE D'HOUILLE



L'association compte aujourd'hui 44 adhérents, elle a pour but de rassembler et d'animer les communes d'Adilly, de Fénerly et de Saint Germain de Longue Chaume à travers divers évènements.

Le bureau actuel se compose de :

- Thomas BONNIN (co-président) ;
- Etienne PICHOT (co-président) ;
- Pierre MIMEAU (trésorier) ;
- Noémie COUDREAU (secrétaire) ;
- Perrine DORET (secrétaire adjointe).

Nous avons débuté l'année 2023 avec un évènement caritatif, « une soirée jeux » qui a eu lieu le 21 janvier 2023 à la salle d'Adilly en faveur de l'association Communiquer Lire Ecrire de Parthenay. Nous leur avons reversé 251€.



Les 24-25 et 26 février à St Germain de Longue Chaume, nous avons présenté notre premier cabaret pour lequel nous avons pris beaucoup de plaisir à être sur scène. Le spectacle était composé de divers sketches, chants et danses. Merci aux 500 spectateurs d'être venus nous applaudir.





Pour clore cette année 2023 un « concours de palets vendéens » a été organisé le vendredi 10 novembre à la salle de St Germain de Longue Chaume. 36 doublettes ont répondu présentes.



Coup de projecteur sur l'année 2024 !

- Le vendredi 16 Février : « **Tournoi de Tac-Tik** » à la salle des fêtes de Fénerly
- Le samedi 1^{er} juin : « **olympiades, repas, concerts** » coorganisés avec l'association des parents d'élèves de l'école du « Chêne De La Bie » à la salle des fêtes d'Adilly
- Le vendredi 11 Octobre : « **Concours de palets vendéens** » à la salle des fêtes de St Germain De Longue Chaume

Et 2025...

- Les samedis 8 et 15 février, le vendredi 14 février et le dimanche 9 février, « **Cabaret** » à la salle des fêtes de St Germain De Longue Chaume

Plus d'informations à venir...

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook « La Bie D'houille ».

L'ensemble des membres de l'association de La Bie D'houille tient à remercier les municipalités d'Adilly, de Fénerly et de Saint Germain de Longue Chaume pour leur aide et leur accompagnement. Un grand MERCI également à nos sponsors pour leur soutien et leur générosité ainsi qu'au public pour sa fidélité et sa participation à nos évènements.

**Nous vous souhaitons, à toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année et une année 2024 pleine de bonheur ! Et bien évidemment...
la santé !**



Une année à l'école du Chêne-de-la-Bie

Cette année encore, les 58 élèves du Regroupement Pédagogique des trois communes (Adilly, Fénerly et Saint-Germain-de-Longue-Chaume) ont eu une année riche en activités.

L'année scolaire 2022-2023 a été marquée par l'art sous toutes ses formes. Les élèves ont pu montrer leurs talents artistiques. Leïla Papot, artiste peintre, a accompagné les enfants dans la réalisation d'une magnifique peinture murale qui égaye la façade de l'école à travers les sept arts.

La danse a également été mise à l'honneur grâce à la participation de l'artiste Estelle Chabreton qui a dispensé douze séances de danse aux élèves de l'école. Les enfants ont été très fiers de présenter le fruit de leur travail lors de la fête de fin d'année devant leurs parents.

Les élèves de maternelle et de CE2/CM1/CM2 ont conclu l'année par une sortie dans des musées rochelais (Musée du Nouveau Monde et Musée d'histoires Naturelles), quant aux élèves de CP/CE1, ils ont découvert les machines de l'Île et le château des Ducs à Nantes.

L'année 2023-2024 est quant à elle sous le signe du sport et des jeux olympiques.

Les 15 élèves de CP/CE1, encadrés par Morgane Delsalle, et les 21 élèves de CE2/CM1/CM2, accompagnés par Marion Jacquet, vont réaliser une correspondance avec deux classes cap-verdiennes (délégation accueillie par la CCPE).

Les 22 élèves de maternelle, accompagnés par Marie Vincent et ses ATSEM Claudie Juneau et Maité Criscenzo, et les élèves de CP/CE1 participeront à des rencontres U&EP durant lesquelles nos élèves et des élèves d'autres écoles pratiqueront des activités sportives.

Les élèves de CE2/CM1/CM2 vivront une semaine complète autour du sport lors de leur séjour découverte à Mûrs Erigné fin mars 2024.

Nos 58 têtes blondes bénéficieront également cette année de séances d'anglais dispensées avec l'aide de Harvey Stiles (assistant anglais).

Les Maternelles découvriront le processus de fabrication d'un livre (papier recyclé, impressions et gravure, reliure, illustration), et s'expérimenteront dans un projet d'écriture avec l'intervention de l'OCCE.

Les CM1/CM2 participeront également au concours des Petits champions de lecture, au dispositif ECRCE et à des défis autour du sport avec des classes européennes.

Les activités habituelles dans l'école seront bien évidemment reconduites : Prix des Incorruptibles, classe dehors, Ecole et cinéma, La Grande Lessive, natation, bibliothèque...

Une année encore bien remplie !



APE DU CHENE DE LA BIE

APE du chène de la bîe



Bilan 2022/2023 :

Budget alloué pour les projets pédagogique 2022/2023 : **8 355.94 €**

Subvention CCPG (30€ par enfant) : **2130,00 €**

Montant financé par l'association des parents d'élèves : **5831.07 €**

Pour l'année 2022/2023, l'APE absorbe un déficit de 394.87 €

Projets financés au cours de l'année : Sortie de fin d'année à la Rochelle et à Nantes, Hotte du père Noël, prix des incorruptibles, Séances de cinéma, Fresque de l'école, Cours de danse...

Composition du bureau et membres actifs :

Président : Mathieu LIEGE

Vice-Présidente : Mélina BRUNET

Trésorière : Laëtitia ROUSSELIN

Vice-Trésorière : Aurélie ROY

Secrétaire : Maggy LETOURNEUR

Vice-Secrétaire : Mylène GIRARDEAU

Chargée de communication : Emilie BOYE

Alissia BOULENOUAR, Margaux BOXOEN, Leila PAPOT, Lucile SAVIGNY, Noémie COUDREAU,
Valérie SAUVETRE-ROUX, Benjamin GUERIN

Agenda des manifestations à venir :

Opération ticket de caisse (Hyper U, Leclerc, Joué Club) : du 04/10/2023 au 31/12/2023 pour Joué Club, pour Leclerc et Hyper U : dates à définir

Marché de Noël et des producteurs : Vendredi 1 décembre à Adilly

Loto : 02 février 2024 à St Germain de Longue Chaume

Vente de plants, fleurs et aromatiques : 1^{er} Mai 2024 lors du vide grenier des P'tits Teufs

Fête des écoles : Juin 2024

Dans l'année auront lieu différentes ventes : Photos de classes, Chocolats, Madeleines Bijou, Bières & saucissons...

Effectif et répartition des classes :

MATERNELLE : 6 PS, 6 MS, 10 GS soit 22 enfants

CP/CE1 : 5 CP, 10 CE1 soit 15 enfants

CE2/CM1/CM2 : 8 CE2, 7 CM1, 6 CM2 soit 21 enfants

Pour un total de 58 enfants



APE DU CHENE DE LA BIE

apeduchenedelabie@gmail.com



N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux



Site Maurice-Caillon à Parthenay : le futur pôle enfance se dessine

Dans le cadre de sa politique d'attractivité du territoire et désireuse d'accompagner au mieux les familles, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine va construire un pôle enfance jeunesse sur le site Maurice-Caillon à Parthenay, aujourd'hui vétuste et énergivore.



Découvrez toutes les esquisses et la vidéo de présentation : parthenay-gatine.fr/actualites
Le cabinet d'architectes SAS Triade a été sélectionné pour réaliser le projet @SAS Triade.

Le projet comprend :

- La reconstruction d'un accueil de loisirs de 3 à 17 ans pour 180 enfants, avec des espaces extérieurs de jeu.
- La construction d'un point info famille avec :
 - le relais petite enfance
 - un relais parents, avec un jardin clôturé
- La construction d'un multi-accueil de 28 places pour les moins de 3 ans. Il sera géré par la crèche à gestion parentale Le Relais des Petits.
- La création de paysages, d'espaces de jeux et clôture du site.
- La rénovation des extérieurs avec mise en accessibilité du site.
- L'amélioration des conditions d'accès et de stationnement.

Coût prévisionnel

Le montant du projet s'élève à 4 553 161 € HT (travaux + honoraires + frais divers).

Il sera subventionné par :

- la CAF : **1 038 000 €**
- l'Europe,
- l'Etat,
- Parthenay-Gâtine a également sollicité la MSA et le Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Calendrier prévisionnel

- Janvier 2024 : **déménagement des services**
- Février-mai : **déconstruction**
- A partir de juin 2024 : **construction**
- Septembre 2025 : **ouverture du pôle**

Jean-Michel Prieur, président de la Communauté de communes, et Alexandre Martin, vice-président chargé de la jeunesse et de la citoyenneté : « **C'est un vrai projet communautaire qui prend tout son sens, car il touche des enfants de tout le territoire et au-delà.** »

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay

Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine



Une première version de la Charte validée

Le 2 octobre 2023 les élus du Pays de Gâtine (représentant les Communautés de communes de Val de Gâtine, Parthenay Gâtine et de l’Airvaudais Val du Thouet) ont validé une première version de la Charte du Parc naturel régional (PNR) fruit d’un long travail de concertation et de recherche de consensus entre les élus et acteurs du territoire. La charte d’un Parc naturel régional est le contrat qui fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du PNR, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Elle est valable 15 ans (puis il faut la renouveler) et permet d’assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du PNR par les diverses collectivités publiques. Vous pouvez retrouver cette première version de la Charte du PNR de Gâtine poitevine sur le site internet du Pays de Gâtine.

Le PNR c’est pour quand ?

La création d’un Parc naturel régional est une procédure assez longue et exigeante. Le label Parc étant réservé à des territoires d’exception se dotant d’objectifs ambitieux, l’Etat et la Région doivent s’assurer de la qualité du projet. Par ailleurs, au niveau local, la Charte doit entraîner l’adhésion du plus grand nombre, ce qui nécessite des temps de concertation avec les élus et acteurs locaux pour écrire chaque détail du projet.

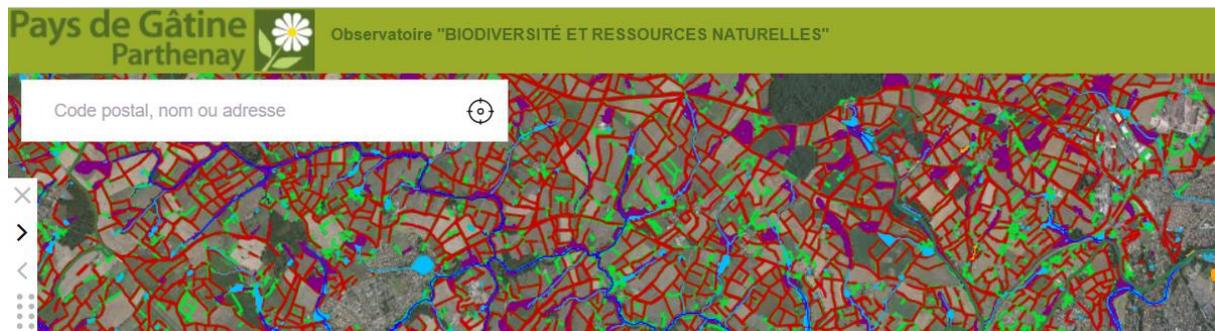
Ainsi après cette première version du projet de Charte validée par le Comité syndical du Pays de Gâtine en octobre 2023, la Charte va être soumise à plusieurs phases d’avis (consultation des services de l’Etat, de la Fédération des PNR de France, enquête publique) avant d’aboutir à sa version définitive. Cette version définitive sera soumise au vote de votre conseil municipal. C’est ce vote qui permettra de statuer sur l’intégration de votre commune au périmètre du Parc naturel régional. Les délais prévisionnels permettent d’envisager cette délibération à la fin de l’année 2025. Le PNR de Gâtine poitevine pourrait ainsi voir le jour en 2026, suite à un décret de classement pris par le Premier ministre.

Connaissez-vous la forêt de Gâtine ?

La Gâtine est reconnue pour son linéaire de haie formant un bocage préservé. Mais saviez-vous que ce territoire possède une majorité des massifs du Département ? La forêt recouvre ainsi près de 12% du territoire et on peut trouver jusqu’à 40% de surface forestière dans certaines communes. Ce riche patrimoine écologique et économique est particulièrement sensible au changement climatique et aux modalités de gestion de la ressource en bois. Afin de garantir une gestion durable de la forêt en Gâtine, le Pays a engagé l’élaboration d’une Charte Forestière de Territoire en partenariat avec les élus et les acteurs de la filière forêt-bois. Ce document s’intéresse à des sujets variés comme la gestion durable sylvicole, la mobilisation de la ressource forestière pour le bois-énergie, la valorisation et de transformation du bois, la préservation des milieux et de la biodiversité, la sensibilisation aux risques naturels ou encore les loisirs pratiqués en forêt.

Observons la Gâtine, observons votre commune

Sur le site internet du Pays de Gâtine, vous avez accès librement à l'observatoire cartographique du territoire et vous pouvez consulter un ensemble de données sur votre commune ou le périmètre du projet de PNR (évolution du linéaire de haies, informations touristiques, zones à enjeux pour la biodiversité, données démographiques ou encore les différents projets accompagnés par des aides publiques sur le territoire).



Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 – contact@pays-gatine.fr

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »





NUMERIQUE

Facilitez votre accès au numérique : de nombreux acteurs sur le territoire

Besoin de conseils pour réaliser une démarche en ligne ? Envie de naviguer sur Internet, etc ? Les conseillers numériques du territoire Parthenay-Gâtine, les agents France Services et de nombreux acteurs peuvent vous accompagner ! C'est gratuit, adapté à vos besoins, ouvert à tous.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Conseillers numériques dans toutes les communes :



Frédérique Coliaux
05 49 94 90 20



Corentin Chappet
(Pays Ménigoutais)
05 49 69 93 13

parthenay-gatine.fr/conseiller-numerique

Où et comment ?

- **Dans toutes les communes** : permanence ou sur rendez-vous.
- **A Parthenay** : permanence le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 à l'Espace Public Numérique (EPN) Armand Jubien, 5 rue Jean-Macé.
- Rendez-vous individuel ou atelier collectif
- Gratuit



Besoin d'aide pour des démarches administratives ?

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent pour réaliser vos démarches

auprès de 9 opérateurs nationaux : les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA), les ministères de l'Intérieur et de la Justice, et La Poste.

- **France services Parthenay** - Tél. : 05 49 95 53 25
16, boulevard de la Meilleraye, 79200 Parthenay ·
- **France services Secondigny** - Tél. : 05 49 63 55 43
1, place de l'Hôtel de Ville, 79130 Secondigny ·
- **France services Thézézac** - Tél. : 05 49 63 19 99
8, bis Cité Rondier, 79390 Thézézac



Sur tout le territoire : des acteurs de proximité

- **Centre socioculturel et maison pour tous (CSC-MPT)** de Châtillon-sur-Thouet, 9, avenue Paul-Gellé
Tél. 05 49 95 07 43
- **Centre socioculturel (CSC) du pays Ménigoutais**, 20, rue du Château, 79340 Les Forges - Tél. 05 49 69 93 13
- **CLÉ (Communiquer Lire Écrire)**, 7 rue Jean-Macé, Parthenay et rue de l'Anjou (campus de projets), Secondigny - Tél. : 05 49 95 15 92
- **Croix Rouge Antenne locale de Parthenay**, 11, rue Prosper-Jouneau - Tél. : 05 49 94 23 45
- **Maison de l'Emploi et des Entreprises**, 13 Boulevard Edgar Quinet, Parthenay - Tél. : 05 49 94 23 46
- **Maison pour Tous de Saint-Aubin-le-Cloud**, 11, rue de l'Hôtel de ville - Tél. MPT 05 49 63 16 18
- **Médiathèque de Parthenay**, 6 place Georges Picard
Médiathèque de Pompaire, Place Arthur Rimbaud
Médiathèque de Secondigny, 21 rue de l'Anjou
Tél. : 05 49 94 90 42

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thézézac, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay

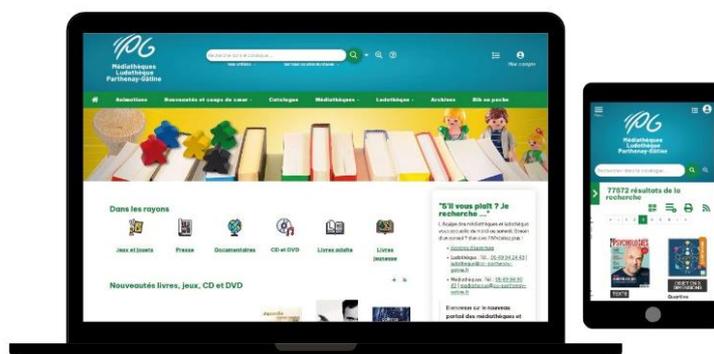


Une envie de lecture et de jeux ?

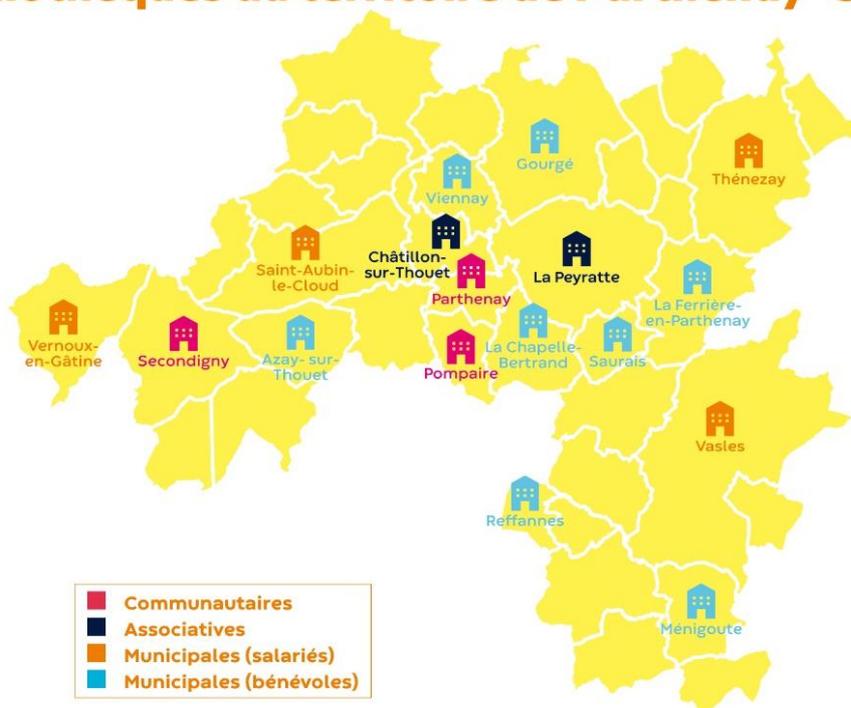
Un nouveau site internet des médiathèques et ludothèque

- Tout le catalogue : livres, jeux, jouets, journaux et magazines, CDs ou DVDs.
- Nouveautés et coups de coeurs.
- Compte abonné (réservation, prolongation)

mediatheques-ludotheque.parthenay-gatine.fr



Les bibliothèques du territoire de Parthenay-Gâtine



Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausserain, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay

Etat Civil



Parrainage Civil :

15 juillet 2023 : Robin AIRAULT

Mariages :

5 août 2023 : Monique BANNE et Philippe HUARTÉ

12 août 2023 : Françoise FUMEBRUN et Dominique THROUDE



Décès :

10 janvier 2023 : Muriel LUMINEAU

5 mars 2023 : Jean-Marie VOUHE

8 avril 2023 : Gilberte VOUHE



*Concentration de motos à la salle des fêtes les 4 et 5 février 2023
Événement reconduit sauf imprévu les 10 et 11 février 2024*



Ouverture de la mairie :

**lundi de 9 h à 13 h
jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h**

05 49 70 07 45

mairie-adilly@cc-parthenay-gatine.fr

